

Compte-rendu de la réunion  
du CONSEIL MUNICIPAL  
du 13 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques DUBOIS, Maire

Etaient présents : *Dubois Jacques, Druon Odile, Gollunski Carole, Dufernez Géry (arrivé à 19 h 30), Delfolie Wattiez Jocelyne, Caron Marie-Christine, Laurent Marie-Dominique, Petit Christophe, Lemay Anne, Deroo Matthieu, Lecoeuvre Francine.*

Absents excusés : *Defaut Pascal ayant donné pouvoir à Dubois Jacques, Sénéchal Valentin ayant donné pouvoir à Deroo Matthieu, Demonchy David, Robert Francis*

M. Deroo Matthieu a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL

Compte-rendu du 28 Février 2022  
Adoptée à l'unanimité des membres présents

TRAVAUX ET ACHATS

Ecole élémentaire Commande de chaises et tables pour l'année scolaire 2022-2023  
17 tables et 20 chaises.  
Après discussion, le sujet est reporté à une prochaine réunion de conseil.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 POUR LA COMMUNE

<b>LIBELLE</b>	<b>FONCT DEPENSES Ou déficit</b>	<b>FONCT RECETTES Ou excédent</b>	<b>INVEST DEPENSES Ou déficit</b>	<b>INVEST RECETTES Ou excédent</b>	<b>ENSEMBLE DEPENSES Ou déficit</b>	<b>ENSEMBLE RECETTES Ou excédent</b>
Opérations de l'exercice	1.025.014,24	1.163.073,84	207.981,82	339.642,66	1.232.996,06	1.502.716,50
Résultats de l'exercice		138.059,60		131.660,84		269.720,44
Résultats reportés N-1	113.868,32	220.892,85	13.868,32			93.156,21
Résultats de clôture		245.084,13		117.792,52		362.876,65
Reste à réaliser	0	0	407.070,15	203.506,96	203.563,19	
TOTAUX CUMULES		245.084,13	85.770,67			159.313,46
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER A NOUVEAU		245.084,13	85.770,67			159.313,46

Adoptée à l'unanimité des membres présents (M. le Maire n'a pas pris part au vote)

## AFFECTATION DES RESULTATS 2021 POUR LA COMMUNE

### - 1 Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2021

Total des charges :	207.981,82 €	Total des produits :	339.642,66 €
Résultat :	Excédent		131.660,84 €
Résultat antérieur :	déficit		13.868,32 €
Résultat cumulé : Excédent			117.792,52 €

### - 2 Détermination du résultat de l'exploitation de l'exercice 2021

Total des dépenses :	1.025.014,24 €	Total des recettes :	1.163.073,84 €
Résultat :	Excédent		138.059,60 €

### - 3 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Résultat 2021 : Excédent	138.059,60 €
Résultat antérieur : Excédent	220.892,85 €
Part affecté à l'investissement exercice 2021	- 113.868,32 €
Soit au total un excédent de :	245.084,13 €

Affectation par ordre de priorité

Recettes d'investissement reporté de l'exercice 2021	117.792,52 € (recettes 002)
Excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2021	95.084,13 € (recettes 002)
Autofinancement complémentaire compte 1068	150.000,00 € (recettes 1068)

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE RECEVEUR POUR LA COMMUNE

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021 POUR LE BUDGET ANNEXE DU CIMETIERE

LIBELLE	FONCT DEPENSES Ou déficit	FONCT RECETTES Ou excédent	INVEST DEPENSES Ou déficit	INVEST RECETTES Ou excédent	ENSEMBLE DEPENSES Ou déficit	ENSEMBLE RECETTES Ou excédent
Opérations de l'exercice	18.087,90	18.148,40	0	0	18.087,90	18.148,40
Résultats de l'exercice		60,50				60,50
Résultats reportés N-1		2.428,67				2.428,67
Résultats de clôture		2.489,17				2.489,17
Reste à réaliser	0	0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES		2.489,17				2.489,17
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER A NOUVEAU		2.489,17				2.489,17

Adoptée à l'unanimité des membres présents

### AFFECTATION DES RESULTATS 2021 POUR LE BUDGET ANNEXE DU CIMETIERE

- 1 Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2021

Total des charges :	0 €	Total des produits :	0 €
Résultat : Excédent/Déficit			0 €
Résultat antérieur : Excédent/Déficit			0 €
Résultat cumulé : Excédent/Déficit			0 €

- 2 Détermination du résultat de l'exploitation de l'exercice 2021

Total des dépenses :	18.087,90 €	Total des recettes :	18.148,40 €
Résultat :	Excédent		60,50 €

- 3 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Résultat 2021 :	Excédent	60,50 €
Résultat antérieur :	Excédent	2.428,67 €
Soit au total un excédent de :		2.489,17 €
Affectation par ordre de priorité		
Autofinancement complémentaire (compte 1068) (section d'investissement)	0 €	

Excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2021 : 2.489,17 € (ligne 002)

Adoptée à l'unanimité des membres présents

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR LE BUDGET ANNEXE DU CIMENTIERE

Adoptée à l'unanimité des membres présents

VOTE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2022

TAXES	TAUX VOTES	Bases d'imposition Prévisionnelles 2022	Produit correspondant
Foncière bâtie	42,38 %	923.300	391.295
Foncière non bâtie	78,07 %	39.500	30.838
			422.133

Adoptée à l'unanimité des membres présents

BUDGET PRIMITIF 2022 POUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. DUBOIS Jacques, Maire, après examen et discussion, après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'année 2022 qui

s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

√ 1.170.065,00 € en section de fonctionnement

√ 637.365,30 € en section d'investissement

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° chapitre	Dénomination du Chapitre	Proposition du Maire	Pourcentage Budget	Vote du Conseil Municipal
<b>A)</b>	<b>DEPENSES DE</b>	<b>L'EXERCICE</b>		
011	Charges à caractère général	440.350,00	37,64 %	440.350,00
012	Charges de personnel	504.800,00	43,15 %	504.800,00
014	Atténuations de produits	14.300,00	1,22 %	14.300,00
65	Autres charges de gestion courante	111.192,00	9,50 %	111.192,00
66	Charges financières	66.393,00	5,67 %	66.393,00
67	Charges exceptionnelles	33.030,00	2,82 %	33.030,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1.170.065,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>1.170.065,00 €</b>
<b>B)</b>	<b>RECETTES DE</b>	<b>L'EXERCICE</b>		
70	Vente de produits, prestations de services	62.113,10	5,31 %	62.113,10
73	Impôts et taxes	709.332,00	60,63 %	709.332,00
74	Dotations, participations	271.035,77	23,16 %	271.035,77
75	Autres produits de gestion courante	32.000,00	2,73 %	32.000,00
013	Atténuation de charges	500,00	0,04 %	500,00
002	Résultat d'exploitation	95.084,13	8,13 %	95.084,13
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1.170.065,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>1.170.065,00 €</b>

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

N° chapitre	Dénomination du Chapitre	Proposition du Maire	Pourcentage Budget	Vote du Conseil Municipal
A)	DEPENSES DE	L'EXERCICE		
16	Remboursement d'emprunts	92.309,30	14,48 %	92.309,30
21	Immo corporelles	14.133,27	2,22 %	14.133,27
23	Immo en cours Constructions	530.922,73	83,30 %	530.922,73
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>637.365,30 €</b>	<b>100 %</b>	<b>637.365,30 €</b>
B)	RECETTES DE	L'EXERCICE		
13	Subvention d'invest	238.247,96	37,38 %	238.247,96
10	Dotations, fonds divers( dont 1068)	211.324,82	33,16 %	211.324,82
024	Produits des cessions	70.000,00	10,98 %	70.000,00
001	Solde d'exécution reporté	117.792,52	18,48 %	117.792,52
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>637.365,30 €</b>	<b>100 %</b>	<b>637.365,30 €</b>

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## BUDGET PRIMITIF 2022 POUR LE BUDGET ANNEXE DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. DUBOIS Jacques, Maire, après examen et discussion, après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité, le budget primitif du budget annexe du cimetière pour

l'année 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

√ 19.759,00 € en section de fonctionnement

√ rien en section d'investissement

Et dont le détail est donné ci-après :

N° chapitre	Dénomination du Chapitre	Proposition du Maire	Pourcentage Budget	Vote du Conseil Municipal
A)	DEPENSES DE	L'EXERCICE		
011				
Art 6037	Variation des stocks de marchandises et de terrains nus	9.758,40 €	49,39 %	9.758,40 €
Art 6078	Achats de caveaux, cavurnes.....	10.000,60 €	50,61 %	10.000,60 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>19.759,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>19.759,00 €</b>

B)	RECETTES DE	L'EXERCICE		
002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement	2.489,17 €	9,07 %	2.489,17 €
70 Art 7078	Produits de gestion courante, vente de caveaux	17.269,83 €	90,93 %	17.269,83 €
	<b>Total recettes</b>	<b>19.759,00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>19.759,00 €</b>

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## MARCHÉ CABINET MÉDICAL : AVENANT DE DÉLAI (N°1)

Délai supplémentaire de 23 semaines pour les lots 1, 2, 3 et 4. soit un délai total de 48 semaines

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## MARCHÉ CABINET MÉDICAL : AVENANT n°2

Renforcements de structure

Le montant des prestations en plus s'élève à :

Pour le lot n° 01 : 14.143,63 € HT

Le montant du marché de base passe donc de 236.018,58 € HT à 250.162,21 € HT

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## ALSH JUILLET 2022

→ DATES : de mettre en place un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) pour l'été 2022 du lundi 11 juillet au 29 juillet 2022 pour les enfants de 3 à 11 ans et pour les adolescents de 11 à 14 ans.



→ TARIFS : d'appliquer aux familles les tarifs hebdomadaires suivants :

• Pour l'ALSH proprement dit (tranche horaire 9 H. 30 - 17 H. 30)

b) Enfants de 3 à 10 ans

Catégories	<u>1 enfant</u> (1) semaine du 14 juillet			<u>2 enfants</u> (1) semaine du 14 juillet			<u>3 enfants</u> (1) semaine du 14 juillet		
	<u>1<sup>re</sup></u> <u>Semaine</u> <u>(1)</u>	<u>1</u> <u>semaine</u>	<u>Totalité</u>	<u>1<sup>re</sup></u> <u>Semaine</u> <u>(1)</u>	<u>1</u> <u>semaine</u>	<u>Totalité</u>	<u>1<sup>re</sup></u> <u>Semaine</u> <u>(1)</u>	<u>1</u> <u>semaine</u>	<u>Totalité</u>
Revenus du foyer * <u>Inférieurs ou égaux à 15.000€</u> Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur scolarisé à Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	24 €	30€	84 €	22,4 €	28 €	78,4 €	20,8 €	26 €	72,8 €
Revenus du foyer * <u>Compris entre 15.001 € et 25.000 €</u> Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur scolarisé à Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	28,8 €	36 €	100,8€	27,2 €	34 €	95,2 €	24,8 €	31 €	86,8 €
Revenus du foyer * <u>Supérieurs à 25.001 €</u> Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur scolarisé à Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	31,2 €	39 €	109,2€	29,6 €	37 €	103,6€	28 €	35 €	98 €
<b>Extérieurs à la commune</b>	62,4 €	78 €	218,4€	58,4 €	73 €	204,4€	53,6 €	67 €	187,6 €

- Pour l'ALSH proprement dit (tranche horaire 9 H. 30 - 17 H. 30)
- b) Adolescents

Catégories	<u>1 enfant</u> (1) semaine du 14 juillet			<u>2 enfants</u> (1) semaine du 14 juillet			<u>3 enfants</u> (1) semaine du 14 juillet		
	<u>1<sup>re</sup></u> <u>Semaine</u> <u>(1)</u>	<u>1</u> <u>semaine</u>	<u>Totalité</u>	<u>1<sup>re</sup></u> <u>Semaine</u> <u>(1)</u>	<u>1</u> <u>semaine</u>	<u>Totalité</u>	<u>1<sup>re</sup></u> <u>Semaine</u> <u>(1)</u>	<u>1</u> <u>semaine</u>	<u>Totalité</u>
Revenus du foyer * <u>Inférieurs ou égaux à 15.000 €</u> Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur scolarisé à Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	30,4 €	38 €	106,4€	28,8 €	36 €	100,8€	27,2 €	34 €	95,2€
Revenus du foyer * <u>Compris entre 15.001 € et 25.000 €</u> Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur scolarisé à Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	34,4 €	43 €	120,4€	32,8 €	41 €	114,8€	30,4 €	38 €	106,4€
Revenus du foyer * <u>Supérieurs à 25.001 €</u> Enfant habitant Nivelles Enfant extérieur scolarisé à Nivelles Enfant extérieur dont les grands parents habitent Nivelles	38,4 €	48 €	134,4€	36,8 €	46 €	128,8€	34,4 €	43 €	120,4€
<b>Extérieurs à la commune</b>	<b>82,4 €</b>	<b>103 €</b>	<b>288,4€</b>	<b>78,4 €</b>	<b>98 €</b>	<b>274,4€</b>	<b>74,4 €</b>	<b>93 €</b>	<b>260,4€</b>

Adoptée à l'unanimité des membres présents

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

### Relais intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer au relais intercommunal petite enfance scarpe-escaut, une subvention d'un montant de 2.632,12 € pour l'année 2022.

### Recrutement d'un adjoint technique à temps complet au 1<sup>er</sup> juin 2022

Vu la vacance d'un poste d'adjoint technique,  
Il sera recruté au 1<sup>er</sup> Juin 2022, un adjoint technique stagiaire à temps complet (35 h semaine) (service entretien, restauration) échelon 1, échelle C1.

Le Conseil Municipal en a pris note et n'a émis aucune observation.

Lu et approuvé  
Le Maire,  
Jacques DUBOIS

